

# Le pied neurologique.

Quelles chaussures orthopédiques pour  
quelle(s) correction(s)

PAR

LÉONIE BONNEFOY PODO-ORTHÉSISTE – TOURS(37)

HUGUES BONTEMPS PODO-ORTHÉSISTE – CAMBRAI(59)



# Préambule

Je commencerai cet exposé par citer le Professeur Amarinco, Chef du service de Neurologie de l'hôpital Bichat à Paris :

« On n'imagine pas combien être bien chaussé après un AVC est important... Suite à la rencontre avec un podologue j'ai pu réaliser l'amélioration fonctionnelle que je peux désormais apporter à mes patients... »

Oui, la chaussure orthopédique est parfois oubliée, on lui préférera un releveur de pied de série ou sur moulage..., c'est pourtant la seule qui va pouvoir maintenir ou corriger le pied dans les 3 plans de l'espace.

# Le maître-mot : La pluridisciplinarité

Nombreuses actions ou interventions peuvent être réalisées par différents professionnels de santé.

Les échanges entre ces différents professionnels est prépondérante, et peut-être encore plus pour les patients atteints de troubles neurologiques du membre inférieur.

On pourra prendre comme exemple la corrélation entre le chirurgien, neurologue et/ou MPR et le podo-orthésiste pour réaliser le moulage au moment opportun après une injection de toxine botulique.



# Les chaussures orthopédiques

OU CHAUSSURES THÉRAPEUTIQUES SUR MESURE

Deux références LPP

## CLASSE A - La prise en charge est assurée en cas de :

- ▶ **désorganisation métatarso-phalangienne** enraidie et non logeable dans des chaussures de série (thérapeutiques ou non),
- ▶ **trouble volumétrique** non appareillable dans des chaussures de série (thérapeutiques ou non),
- ▶ **d'amputation** de niveau transmétatarsien ou plus proximal,
- ▶ **d'inégalité de longueur** des membres inférieurs : différence de longueur égale ou supérieure à 13mm, compensation de différence de hauteur des membres égale ou supérieure à 20mm.

# CLASSE B - La prise en charge est assurée en cas de:

- ▶ Désaxation complexe stato-dynamique :
- ▶ Effondrement complet et irréductible de la colonne médiane (interne) ;
- ▶ Equin fixé nécessitant une compensation égale ou supérieure à 20mm ;
- ▶ Varus équin ;
- ▶ Talus ;
- ▶ Paralysie :
  - ▶ Pied tombant.
- ▶ Instabilité du tarse et de la cheville non appareillable par des chaussures de série (thérapeutiques ou non)
- ▶ Trouble trophique, avec la particularité suivante pour les pieds diabétiques :
  - ▶ Prévention primaire et secondaire des ulcérations du pied chez les patients diabétiques, indemnes de plaies, ayant des pieds à risques d'ulcération avec un des deux stades de complications suivants :
    - ▶ Stade 1 : avec obligatoirement concomitamment une neuropathie sensitive et des troubles morpho statiques des pieds, et/ou une artériopathie périphérique ;
    - ▶ Stade 2 : stade 1 + antécédents d'ulcération chronique du pied ;
  - ▶ Cicatrisation des plaies chroniques du pied diabétique à risque de stade 1 et 2

La prise en charge des chaussures thérapeutiques sur mesure de classe B destinée à obtenir la cicatrisation complète d'une plaie chronique du pied diabétique à risque est subordonnée à leur prescription par un diabétologue ou un médecin praticien dans un service de diabétologie ou de médecine interne ou un spécialiste de médecine physique et de réadaptation.

# Qui peut prescrire la 1<sup>ère</sup> paire de chaussures orthopédiques ?

Praticiens justifiant de l'une des spécialités suivantes :

- ▶ médecine physique et réadaptation fonctionnelle
- ▶ orthopédie
- ▶ rhumatologie
- ▶ neurochirurgie
- ▶ neurologie
- ▶ endocrinologie
- ▶ chirurgie plastique et reconstructive
- ▶ chirurgie vasculaire
- ▶ pédiatrie
- ▶ dermatologie
- ▶ gériatrie

} subordonnée au rattachement du prescripteur à un établissement de santé

# Bon à savoir

- ▶ Coût : pour une classe A : 735€ - Classe B : 808€ + moulages si prescrits
- ▶ Remboursement à 100% si ALD, INV, AT ou Complémentaire solidaire SINON 60% SS 40% mutuelle
- ▶ 2 paires la première année puis limité à une paire par an
- ▶ Le renouvellement peut être prescrit par le médecin traitant
- ▶ Soumis à demande d'accord préalable – réponse sous 15 jours à réception de la demande,
- ▶ Délai de réalisation de deux mois pour les 1<sup>ères</sup> mises et 3 mois pour les renouvellements.(effort fait pour les enfants et les DTACP),
- ▶ 3 types de forfaits de réparations pris en charge par la SS par an

# Le pied neurologique

Les différentes pathologies et déformations

## Diapositive 9

---

**LB2** on peut enlever cette diapo  
Léonie Bonnefoy; 17/06/2022

# Les pathologies neurologiques les plus rencontrées :

- ▶ AVC
- ▶ Maladie de Little
- ▶ Charcot-Marie-Tooth
- ▶ Neuropathies sensitives
- ▶ Paralysie, parésie neurologiques
- ▶ Sclérose en plaque
- ▶ Parkinson
- ▶ Pied creux neurologique

## Diapositive 10

---

**LB1** on peut eliminer cette diapo aussi?  
Léonie Bonnefoy; 17/06/2022

# Les différentes conséquences

- Pied creux
- Pied plat
- Griffes d'orteils
- Varus
- Equin
- Paralysie
- Pied tombant
- Rotations



# Quelles chaussures orthopédiques, quelles corrections :

LA CHAUSSURE ORTHOPÉDIQUE PEUT CORRIGER, COMPENSER OU SOUTENIR L'AXE PIED/JAMBE DANS DIFFÉRENTS PLANS:

- LA FLEXION PLANTAIRE/ DORSALE
- LA PRONO / SUPINATION
- ADDUCTION/ABDUCTION)

## Diapositive 12

---

**LB3**

Léonie Bonnefoy; 17/06/2022

## Quelles corrections pour quelles déformations :

- Pied creux → Semelle de répartition de charges + BRC
- Griffes d'orteils → BRC, orthoplastie
- Pied plat → Voûte plantaire plus ou moins marquée si réductible, Coque talonnière, désaxé
- Varus → CPP voir enveloppement, désaxé, Berthet
- Equin → plus ou moins compensé



# Quelles corrections pour quelles déformations (suite):

- Paralysie → contrefort montant
- Pied tombant → Releveur intégré, tracteur releveur, relevé au bout
- Neuropathie sensitive → peausserie souple ou doublure tissée





# Bien sûr certaines corrections peuvent être combinées...

Pied varus équin

Équin associé à une paralysie

Pied plat valgus associé à une paralysie....

# Galerie photos:



# Merci pour votre attention

Mme Léonie BONNEFOY : Podo-orthésiste, co-gérante

**AUTOUR DU PIED**

11 rue des Granges Galand  
37550 Saint-Avertin

M. Hugues BONTEMPS : Podo-orthésiste, gérant.

**CENTRE ORTHOPEDIQUE BONTEMPS**

41 rue des Rôtisseurs,  
59400 Cambrai.

Photos: Léonie Bonnefoy et Hugues Bontemps  
Bibliographie: « Vaincre l'AVC » par le Professeur  
Pierre AMARENCO aux éditions du Rocher